

## **VISION DE LA NOUVELLE DIRECTION GENERALE SUR LE FINANCEMENT**

### **1. Ancienne politique de financement et ses limites**

Les premières missions d'inspection et de sensibilisation organisées par la nouvelle Direction Générale en faveur des opérateurs économiques et des agents à l'Est et dans de l'ex-province du Katanga ont permis de montrer les limites de l'ancienne politique de financement.

La plupart des projets sont, soit à l'arrêt, soit fonctionnent difficilement. Il s'est agi de financer des projets isolés sans une approche globale intégrée visant à cerner les liaisons et les impacts des projets.

Compte tenu de l'impact limité des financements accordés, la nouvelle Direction Générale déploiera une approche basée sur les chaînes de valeur ; c'est le ***Développement et le Financement des chaînes de valeur (FCV)***.

### **2. Vision de la Nouvelle Direction Générale sur le Financement**

Dans le cadre d'une part, du redressement du Fonds de Promotion de l'Industrie et d'autre part, de la mise en œuvre de la vision du Chef de l'Etat, sur l'émergence d'une classe moyenne congolaise, la nouvelle Direction Générale a mis en place la Stratégie d'identification des opportunités d'investissements privés dans les 26 provinces avec comme objectif de financer dans chaque territoire au moins un projet en fonction des potentialités de celui-ci.

Il sied de noter que la stratégie comprend :

- a) La pertinence des projets et des promoteurs ;
- b) La préparation des études de faisabilité ;
- c) L'organisation de la conférence des investisseurs et/ou la mobilisation des ressources financières extérieures pour l'exécution de la Stratégie.

La Stratégie d'identification des opportunités d'Investissements privés a trois créneaux :

- 1) Identification des projets dans le schéma classique de financement du FPI ;
- 2) Construction des Incubateurs des Start-up du FPI ;
- 3) Le projet "Millionnaire" ;
- 4) Développement et Financement des chaînes de valeur (FCV).

La chaîne de valeur (CV) comprend les liaisons séquentielles à travers lesquelles les matières premières et les ressources sont converties en produits destinés au marché. La chaîne de valeur agricole (CVA) identifie l'ensemble des acteurs (*Privés et publics, y compris les prestataires de services*) et des activités qui font passer un produit agricole de base, de la production dans les champs jusqu'au consommateur final, chaque étape ajoutant de la valeur au produit.

Le processus peut inclure la production, la transformation, l'emballage, le stockage, le transport et la distribution. Chaque maillon de la chaîne a au moins une liaison en amont et en aval.

### **Justification du Choix du Développement et du Financement des Chaînes de Valeur**

Le choix du Développement et du Financement des Chaînes de Valeur se justifie par plusieurs avantages qu'il présente pour la population congolaise en général et les PME devant consolider les efforts de l'émergence d'une classe Moyenne Congolaise en particulier :

- 1) Un avantage important du FCV est qu'il constitue une occasion d'élargir l'espace de financement à l'agriculture comme appui à l'Agro-industrie en améliorant l'efficacité, assurant le remboursement et consolidant les liaisons entre les participants des chaînes de valeur
- 2) Le financement des chaînes de valeur (FCV) encourage la spécialisation et renforce la productivité ainsi que l'investissement et l'utilisation des technologies modernes. Il appuie aussi et de plus en plus la transformation et la gestion d'un ensemble des projets intégrés au sein d'un programme. Celui-ci a pour but de jouer le rôle d'un micro-pôle de développement au sein d'une entité.

Les moyens que dispose le FPI ne sont pas à la hauteur de cette ambition. En attendant la mobilisation des ressources additionnelles, il sera procédé par un financement progressif.

Il sied d'indiquer que 5 provinces pourraient être retenues comme une première phase dans le Développement et Financement des chaînes. Il s'agit de :

- Tanganyika (Kalemie) Peche ;
- Haut-Lomami (Kamina) Production et transformation de Maïs ;
- Mongala (Bumba la production, usinage et transport du riz) ;
- Bandundu (productions, usinage et transport du manioc) ;
- Tshopo (Développement en amont de la Sotexki, et de la production du coton avec le regroupement des paysans ou Association et en aval).

Le choix de ces 5 provinces retenues est essentiellement dicté par :

- les raisons de sécurité alimentaire, dans une province comme le Haut-Katanga où la production et la distribution de la farine de maïs est une problématique de haute sécurité ;
- la nécessité, pour la ville de Kinshasa, de garantir l'accès au marché de denrées alimentaires (provenant de Bumba et Bandundu) accessibles à une grande partie de la population à des prix abordables ;
- et l'intégration de deux unités industrielles visées à TSHOPO qui permet de contribuer à créer des emplois dans cette province.

En effet, le développement des Chaines de valeur dans ces provinces contribuera d'une part, à stimuler la croissance et lutter contre la pauvreté, en générant des possibilités économiques, grâce à l'amélioration de l'environnement des affaires et à l'accès à des marchés ; d'autre part, à constituer une occasion d'élargir l'espace de financement de l'agriculture en améliorant l'efficacité, assurant le remboursement et consolidant les liaisons entre les participants des chaînes de valeur..

### **Etudes sectorielles comme préalables**

Subsidiairement aux décisions et recommandations de la feuille de route, issue des ateliers de réflexion de haut niveau sur les états de lieux de l'Institution, dans le volet Evaluation des Projets, la nouvelle vision managériale prône une approche du choix des projets à financer par l'identification des potentialités locales ainsi que celle des opérateurs économiques réellement dynamiques.